



**MISE EN ŒUVRE  
D'UN CHANTIER  
INTERNATIONAL :  
ASSOCIATION  
CONCORDIA**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Acte n° 2018/62

L'an deux mil dix-huit, le vingt-et-un décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 13 décembre 2018

*PRESENTS* : MM Gilbert MICHEL, Jean-Pierre COING, Delphine MIALON, François PINATEL, Daniel VIN.

*EXCUSES* : Florence GONON (pouvoir à Gilbert MICHEL), Hugues BEAUME (pouvoir à Delphine MIALON).

*ABSENTS* : Guy BERARD, Roger GIRAUD.

*Secrétaire de séance* : François PINATEL.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire présente le projet de chantier international piloté par l'association CONCORDIA qui consiste à poursuivre les travaux de rénovation de murs de soutènement sur la route des Sarriers, aux Aymes, engagés en 2018. Ces travaux seront réalisés par des adultes de nationalités diverses sous la responsabilité de l'association CONCORDIA. Ils auront lieu dans le courant de l'été 2019.

Le Conseil Municipal, à la majorité avec sept (7) voix pour et une (1) voix contre :

**APPROUVE** la poursuite de l'opération de rénovation des murs de soutènement route des Sarriers,

**CONFIRME** la réalisation de ces travaux avec la participation de l'association CONCORDIA via un chantier international de bénévoles,

**APPROUVE** le montant prévisionnel de l'opération de 10 020 €,

**APPROUVE** la participation financière prévisionnelle de la Commune à hauteur de 5 790 €,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et à effectuer toutes démarches nécessaires à la réalisation de projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

